

Communiqué de presse

Le 11 décembre 2025, à Paris,

CELINE DUGAST ÉLUE PRÉSIDENTE DE L'ANFH

Le Conseil d'administration de l'Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier (ANFH) a procédé, ce jeudi 11 décembre 2025, à l'élection de sa nouvelle Présidente. Céline Dugast (FHF) succède à Gilles Manchon (FO), président en 2025 de l'ANFH.



Représentante de la Fédération hospitalière de France (FHF), Céline Dugast est Directrice générale adjointe des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg (HUS). Elle a exercé à plusieurs reprises des responsabilités au sein de l'ANFH Grand Est : Présidente en 2017 et 2019, puis Vice-Présidente en 2020. Elle a ensuite assuré les fonctions de Vice-Présidente nationale de l'ANFH en 2023, avant d'en devenir Présidente nationale en 2024.

Son parcours professionnel, tant opérationnel, que stratégique lui a permis de mettre à disposition des connaissances et compétences dans des démarches d'enseignement au plus près des évolutions du contexte de l'engagement public que des besoins des apprenants.

La formation est un levier majeur d'attractivité et de transformation : elle permet aux agents de renforcer leurs compétences, de s'adapter, d'innover. Je souhaite porter une vision ouverte, collaborative et exigeante, pour que chaque professionnel puisse trouver dans son parcours de formation une source de progression et de reconnaissance. Dans un contexte de profonde évolution du secteur, je m'attacherai à promouvoir des valeurs de l'ANFH, de solidarité, de paritarisme et de proximité. Je remercie l'ensemble des partenaires pour la confiance accordée et suis déterminée à contribuer activement à la mise en oeuvre du projet stratégique 2025-2028.

Par ailleurs, la 5è édition du baromètre de satisfaction des établissements adhérents montre de très bons résultats, en hausse par rapport à la précédente édition de 2022. En effet, cette année, les résultats sont marqués par une satisfaction sur la majorité des critères, notamment liée aux actions menées par l'ANFH et ses délégations depuis 3 ans.» Céline Dugast, Présidente de l'ANFH

Céline Blondiaux (CFDT) assurera pour sa part le rôle de vice-Présidente de l'ANFH



Représentante de la CFDT, Céline Blondiaux remplace Céline Dugast. Elue dans les instances régionales en région Haute-Normandie depuis 2009, dont elle a été vice-présidente en 2014 et qu'elle a présidée en 2017, Céline Blondiaux est membre du Bureau national depuis 2019 et a assuré la vice-présidence nationale de l'ANFH en 2020, avant d'en devenir Présidente en 2023.

Le bureau national sera composé de Quentin Henaff (FHF), Ophélie Labelle (CGT), Agnès Lyda-Truffier (FHF) et Gilles Manchon (FO).

Jean-Marie Woehl élu Président du CDPCMH, accompagné d'Anne David-Bréard, élue Vice-présidente

Le Conseil du développement professionnel continu médical hospitalier (CDPCMH) de l'ANFH a également élu son Président pour 2026, Jean-Marie Woehl (FHF), qui succède à Michèle Akierman (INPH) ; ainsi que sa Vice-présidente, Anne David-Bréard (Avenir Hospitalier).

Jean-Marie Woehl (FHF) praticien hospitalier à Colmar est président de la commission médicale de groupement du GHT 11 Centre Alsace et vice-président de la conférence nationale des PCME/G de CH en charge des GHT. Anne David-Bréard représentante d'Avenir Hospitalier, praticienne hospitalière au sein du GHT de la Nièvre à La Charité sur Loire, est également vice-présidente du CNP de gériatrie et Présidente du Syndicat National de Gérontologie Clinique (SNGC).

Le CDPCMH travaille sur de nombreux thèmes autour de la gestion de la formation pour les professionnels médicaux des établissements publics et sur la refonte à venir du DPC et de la certification périodique des professionnels de santé.

L'ANFH en bref

OPCA de la fonction publique hospitalière, l'Association Nationale pour la Formation permanente du personnel Hospitalier (ANFH) est agréée par le Ministère de la Santé pour collecter et gérer les fonds consacrés au financement du plan de formation (2,1% de la masse salariale), du Congé de

formation professionnelle (CFP), congés pour VAE et pour Bilan de compétences (0,2% de la masse salariale), des études promotionnelles (0,6%), de la formation professionnelle des travailleurs handicapés pris en charge par les ESAT (4,8%) des agents de la Fonction publique hospitalière et du Développement professionnel continu (DPC) médical (0,5% et 0,75% de la masse salariale médicale) des personnels médicaux de ses établissements. L'ANFH offre à ses adhérents et leurs agents un ensemble de services visant à les accompagner dans la gestion de la formation, des compétences et des métiers : veille, information, offre de formation, outils méthodologiques, supports de communication... Reposant sur trois valeurs structurantes - paritarisme, solidarité et proximité - environ 500 administrateurs et 26 délégations territoriales regroupées en 16 délégations régionales œuvrent depuis 1974 pour l'égalité d'accès à la formation continue et le développement des compétences des agents employés par les établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux publics, soit plus d'un million de personnes. Depuis 2021, l'ANFH accompagne le développement de l'apprentissage dans la Fonction hospitalière. L'ANFH a célébré en 2024 ses 50 ans d'engagement, de formation et d'évaluation au plus près de ses établissements adhérents.

www.anfh.fr